CHAPITRE 1: L'ANIMATION PASTORALE

Né de la fusion de l'Institut Notre-Dame (école des Sœurs, dans l'esprit de sainte Julie Billiart) et de l'Institut Saint-Guibert (école des Frères, dans l'esprit de saint Jean-Baptiste de la Salle), le Collège assure l'éducation de votre enfant dans **l'esprit des valeurs Evangéliques.** Il traite tous ceux qui ne sont pas de sa communauté de foi avec la plus grande considération pour leur liberté de conscience. Même si leurs références sont différentes, il les invite à respecter les valeurs qui inspirent toutes ses actions. C'est dans cet esprit de tolérance et de respect réciproque qu'il vise à accueillir chaque personne et à lui proposer des pistes pour sa recherche personnelle de sens.

L'animation pastorale du Collège poursuit <u>trois objectifs prioritaires</u>.

1. L'annonce explicite de l'Evangile

Le cours de religion reste un moment privilégié pour l'annonce explicite de l'Evangile. L'animation pastorale en est un second.

Pour ce faire, l'école a la volonté

- de favoriser des attitudes et pratiques de prière ou de réflexion chrétienne
- de mettre en place une équipe pastorale ouverte ayant notamment le souci:
 - de développer un lieu et des moments d'écoute,
 - d'organiser des retraites spirituelles et des moments de réflexion ou d'activités à thème.
 - des célébrations.

-

2. L'annonce dans le vécu quotidien

La Bonne Nouvelle de Jésus-Christ s'ancre dans toutes les relations interpersonnelles et fait du vécu quotidien une annonce permanente de l'Evangile. C'est la raison pour laquelle nous sommes soucieux de garder une école où il fait bon venir grâce à un accueil de type fraternel et d'entretenir en son sein une ambiance chaleureuse.

C'est ainsi que notre école:

- mène des actions de carême avec synergie entre le primaire et le secondaire:
 - les élèves de 5^{ème} et de 6^{ème} technique « agent d'éducation » prennent en charge l'animation du fondamental
 - les 4^{èmes} et 5^{èmes} générales font de même avec le 1^{er} degré du secondaire
- personnalise l'accueil de l'élève avec une attention particulière au nouvel élève
 - un élève entrant au Collège est pris en charge par son titulaire et ses amis de classe.
- mène des actions coordonnées d'accompagnement et de guidance comme:

- l'organisation de demi-journées d'accueil et de découverte de l'école pour les futurs élèves de 1^{ère},
- des rencontres formelles et informelles avec les parents,
- le fonctionnement d'un service social visant à aider les élèves et les familles en difficulté

- ...

3. L'annonce de l'Evangile incarnée dans l'ouverture au monde et aux valeurs

Dans cette même attitude d'ouverture et d'accueil, le Collège a le souci d'ouvrir le jeune au monde au travers des valeurs comme la justice et à accompagner l'élève en vue de devenir un citoyen responsable dans un esprit chrétien.

Il organise par exemple:

- des rencontres avec des personnes-témoins extérieures à l'équipe éducative
- la participation à des activités caritatives et humanitaires extérieures (Iles de Paix, Télévie, Cap 48, Fondation Damien, ...),
- des animations liées à des projets de classe et à la lutte pour la prévention de la violence, du harcèlement et des assuétudes,
- des échanges avec des jeunes d'une autre communauté (Flandre, Angleterre, Espagne, ...),
- des actions de sensibilisation aux difficultés des personnes handicapées (semaine extraordinaire, ...),

• ...

CHAPITRE 2 : ACTIVITES PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES

1. En guise de préalable

Les composantes de la communauté éducative du Collège ont la volonté de s'organiser en vue de mener les actions dans un esprit d'association et de privilégier un style de relation pédagogique basée sur l'accompagnement fraternel. Il y a donc un souci institutionnel de multiplier les liens entre ces diverses composantes, notamment dans les organes de participation, de manière aussi conviviale que possible, et d'assurer une information maximale de chacun:

- par les réunions régulières de l'association des parents;
- par l'édition régulière du feuillet interactif du collège;
- par l'organisation de manifestations intérieures regroupant les élèves, les parents, l'équipe éducative;
- par l'organisation du conseil des élèves;
- par la diffusion des comptes-rendus des réunions des organes de concertation;
- ...

De même, en liaison avec les préoccupations éducatives liées à la spécificité de la région et du public, l'école continuera à développer une stratégie de prévention de la violence, des assuétudes, du harcèlement et des autres risques psychosociaux et à promouvoir l'éducation à la santé et l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVRAS), notamment

- par le fonctionnement d'une commission regroupant tous les acteurs internes en partenariat avec la Ville de Gembloux, le centre psycho-médico-social (PMS), des asbl spécialisées, etc.
- par un programme éducatif tant sportif que culturel durant les temps de midi (football, bibliothèque, atelier théâtre, jeux de société, ...);
- par une collaboration étroite avec les services de promotion de la santé à l'école (PSE) pour promouvoir le bien-être au sein de l'établissement

• ...

2. Un parcours différencié

Le Collège a le souci de la promotion de tous les jeunes, avec une attention particulière aux élèves en difficulté. Il met tout en œuvre pour qu'enseignant et apprenant solidaires visent l'idéal d'une vraie réussite de chacun. Dans cette optique, le projet pédagogique du collège vise à favoriser la prise de conscience et l'expression des besoins de chacun dans une démarche d'accueil, d'écoute et de dialogue.

2.1. Evaluation formative et évaluation continue

Nos convictions

Tant dans l'enseignement fondamental que dans l'enseignement secondaire, l'équipe éducative veut:

- permettre à l'élève de reconnaître ses forces et ses faiblesses en vue de mieux progresser,
- aider l'élève à mieux se connaître en vue de construire son projet personnel.

Nos objectifs

- développer l'approche individuelle de l'élève,
- accompagner l'élève dans ses choix d'orientation tout au long de sa scolarité.

Nos stratégies

- Reconnaissance du droit à l'erreur dans les apprentissages, notamment dans les prolongements et le suivi donnés à l'évaluation
- Proposition de remédiation pour les branches dans lesquelles les insuffisances clairement motivées ont été constatées
- Contrôle régulier dans chaque branche et évaluation effectuée en cours d'activité pour améliorer, corriger ou réajuster le cheminement de l'élève
- Pratique de l'auto-évaluation
- Rencontre avec les parents
- Concertation entre les différents éducateurs d'une même année, d'un même cycle, afin de pallier les difficultés rencontrées (pratique courante dans le fondamental) et réunions régulières entre coordonnateurs de branches (secondaire).
- Présence et participation institutionnelles au conseil de classe de l'équipe PMS chargée d'assurer un accompagnement suite aux décisions et orientations

- ...

2.2. La pédagogie différenciée et la remédiation

Les actions mises en place visant à respecter le rythme de l'élève et donc à diminuer le stress ont pour objectif :

- la (re)mise à jour des cours
- le (re)mise à niveau dans certaines matières
- la mise en place d'une méthode de travail
- l'organisation du travail
- · ...

Dans l'enseignement fondamental, l'élève en difficulté est accompagné par un instituteur polyvalent. Cet enseignement plus individualisé est notamment renforcé par la pratique d'un atelier informatique.

Dans l'enseignement secondaire, l'équipe éducative:

- organise une étude dirigée animée par des professeurs et prioritairement destinée aux élèves en difficulté,
- organise une coordination horizontale, verticale, disciplinaire et pluridisciplinaire à étendre à l'ensemble de l'établissement suivant les branches,
- pratique la remédiation différenciée au 1^{er} degré,
- organise sur l'ensemble du 1^{er} degré une heure d'encadrement destinée à valoriser certaines compétences transversales, à situer le groupe-classe, etc. Ainsi, le titulaire de classe, aidé éventuellement par le centre PMS, joue un rôle d'interface entre les enseignants et les élèves en vue d'identifier les problèmes et d'intervenir de manière individualisée.
- ...

2.3. <u>Les aménagements de l'horaire des cours</u>

En vue de rendre l'enseignement plus performant, le Collège procède à des aménagements de l'horaire:

- au 1^{er} degré, les cours de musique, arts, technologie (1 heure) sont regroupés en groupes de 2 heures par quinzaine;
- aux 2^{ème} et 3^{ème} degrés, les stages sont regroupés avec récupération de cours pour les élèves ayant une formation qualifiante.

Ces aménagements permettent une relation plus profonde avec le professeur, un gain de temps, un avancement concret dans le travail, une confrontation plus réelle avec la vie active, une meilleure évaluation des capacités de l'élève, ...

2.4. L'année complémentaire du 1^{er} degré

Nous voulons une école qui favorise le goût de l'apprentissage par la mise en valeur des talents personnels.

L'organisation d'une année complémentaire permettant à l'élève de parcourir le 1^{er} degré s'inscrit dans cette perspective.

Objectifs

Le parcours du 1^{er} degré en 3 ans poursuit un objectif essentiel : restructurer l'élève en difficultés. Pour cela, l'équipe éducative vise à:

- lui permettre d'atteindre des socles de compétences;
- développer ses compétences transversales au travers d'une remotivation;
- gérer l'hétérogénéité du groupe : utiliser les différences pour valoriser chaque élève dans son apprentissage.

La classe de 2^{ème} projet permet à l'élève de terminer le premier degré dans les meilleures conditions en apportant des remédiations aux lacunes accumulées dans les cours principaux, ainsi qu'une réflexion plus approfondie sur son projet personnel. Il peut donc choisir son orientation de manière plus judicieuse en fonction des compétences réellement acquises.

Organisation pratique

- Cours de formation commune avec des activités de soutien en français, mathématique, langues,
- Activités choisies en français (expression orale et écrite) et gestion de projets pluridisciplinaires,
- Renforcement de la coordination,
- Plan Individuel d'Apprentissage (PIA)
 - Outil dynamique qui est en évolution constante et outil de continuité;
 - Outil de construction d'un projet pour et avec l'élève. Cette construction s'inscrit dans un projet éducatif dont la finalité est le projet de vie de l'élève;
 - Outil d'information, de décision et de régulation au service du conseil de classe; projet de l'équipe pluridisciplinaire à partir des conclusions du conseil de classe et en lien avec le projet d'établissement;
 - Outil de communication active avec l'élève et les parents qui sont des partenaires de l'équipe pluridisciplinaire;
 - Outil de collaboration avec les partenaires externes de l'école, tels que le centre PMS, le service PSE, ...;
 - Outil d'évaluation diagnostique qui dresse un état des lieux du développement de l'élève;
 - Outil d'évaluation formative, évaluation effectuée en cours d'activité qui vise à apprécier et à définir les progrès accomplis par l'élève.

3. La transition entre l'enseignement fondamental et le 1^{er} degré

La transition entre l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire est une étape particulièrement importante et difficile du parcours scolaire. Les activités organisées par le Collège ont donc pour objectif d'accueillir et d'intégrer plus facilement l'élève entrant dans le secondaire. Elles rejoignent le projet pédagogique du Collège («Je suis les relations que je tisse») en favorisant la relation aux autres et la relation au savoir. Conscient de ces réalités et en vue de dédramatiser l'entrée dans l'enseignement secondaire, le Collège vise à développer son action dans deux directions:

3.1. L'information

- organisation d'activités de découverte de la $1^{\text{ère}}$ année du degré pour les élèves de $6^{\text{ème}}$ primaire : assistance des élèves de $6^{\text{ème}}$ primaire à une journée de cours en $1^{\text{ère}}$ commune, etc.;
- rencontres centrées sur l'organisation de l'enseignement secondaire avec les élèves et les parents des écoles fondamentales;
- rencontres conviviales en début d'année avec les parents des nouveaux élèves de 1^{ère} à propos du mode de fonctionnement de l'enseignement secondaire;

• ...

3.2. Les contacts directs avec l'enseignement fondamental

- organisation dans l'enseignement fondamental de cours calqués sur l'organisation des cours au 1^{er} degré (éveil, histoire, géographie, langues, ...)
- organisation en fin d'année scolaire d'un conseil de classe réunissant les directions et les enseignants de 6^{ème} primaire et du 1^{er} degré ;
- conseil des titulaires des 5^{èmes} et 6^{èmes} primaires et des directeurs du fondamental et secondaire pour l'obtention du Certificat d'Etudes de Base (CEB).
- passage des professeurs et de la direction du 1^{er} degré dans les classes primaires ;
- découverte des lieux sous forme de jeux par les élèves de 6^{ème} primaire ;

•

4. L'intégration

Le Collège accueille des élèves en intégration, à savoir des élèves issus de l'enseignement spécialisé. Le nombre d'inscriptions ne peut dépasser 40% des élèves d'une même classe, sinon l'intégration n'a plus de raison d'être. Dans le processus d'intégration, tel que défini dans le chapitre 10 du décret du 3 mars 2004, tout élève en intégration doit pouvoir bénéficier d'un PIA (Plan Individuel d'Apprentissage), quels que soient le type d'intégration et le niveau scolaire dans lequel il se trouve. L'objectif prioritaire du Collège est l'accompagnement éducatif des élèves à besoins spécifiques qui lui sont confiés par les parents à l'issue d'un rapport d'inscription émis par les organismes orienteurs. L'essentiel de ses missions consiste donc à développer au maximum les potentialités de ces élèves dans des domaines variés : physique, sensoriel, relationnel, émotionnel, cognitif, professionnel...Ceci en vue de la construction de leur projet de vie qui devrait leur permettre une intégration sociétale la plus harmonieuse possible.

5. L'attention aux élèves souffrant de troubles de l'apprentissage

L'équipe éducative est attentive aux élèves souffrant de troubles de l'apprentissage. Plusieurs journées pédagogiques ont déjà été consacrées à ce thème. Une équipe de professeurs a suivi une formation sur le sujet et forme un ensemble de personnes de référence au sein de l'établissement. Pour les élèves souffrant de troubles de l'apprentissage, un dispositif particulier peut être mis en place lors des épreuves certificatives.

6. L'aide à l'élève en vue de l'émergence et de la maturation de son projet personnel

Le Collège situe l'ensemble de la scolarité dans une perspective qui favorise l'orientation de l'élève et la maturation de son projet personnel.

6.1. La philosophie générale et les ressources

L'équipe éducative, consciente de l'importance d'une bonne connaissance de soi et de l'environnement dans la construction du projet personnel, a la volonté de profiter des structures existantes pour intensifier, multiplier et diversifier les actions possibles en vue d'aider l'élève dans le choix des études supérieures et de son avenir professionnel.

6.2. Les stratégies

- Place institutionnelle accordée à l'équipe PMS dans les conseils de classe ;
- Aux 2^{ème} et 3^{ème} degrés, élaboration et analyse par le PMS, le titulaire et la direction d'un questionnaire relatif au projet personnel;
- Aux 2^{ème} et 3^{ème} degrés, l'information est aussi large que possible : recueil et diffusion d'informations relatives aux carrières et aux études, participation active à des activités extérieures en rapport avec le choix des filières (participation à des journées de cours organisées par l'enseignement supérieur), visite d'usines, d'entreprises, etc.
- Pour l'ensemble de l'établissement, organisation de week-ends de classe;
- Dans les limites fixées par l'article 32 du Décret « Missions », le Collège continuera à affecter au 3^{ème} degré plusieurs jours à l'organisation d'un suivi individuel en rapport avec le projet personnel en collaboration avec le PMS;
- Pour ce qui concerne la formation qualifiante, l'équipe éducative visera à continuer le prolongement de son action pédagogique, par l'immersion dans le monde du travail, au travers de l'organisation de stages intervenant pour une part significative dans l'évaluation de l'élève.

7. La formation qualifiante

En lien avec le projet éducatif « Relation au savoir et au monde », pour développer la curiosité intellectuelle au service de la compréhension du monde actuel et pour permettre aux élèves d'obtenir leur qualification technique, en joignant la théorie à la pratique, et en ouvrant des perspectives vers la vie active, nos classes d'enseignement technique et professionnel développent leur formation qualifiante par un contact régulier avec le monde extérieur, comme par exemple :

- les stages
- les examens de qualification avec jury extérieur
- les visites d'usines, d'entreprises, salons, bourse, tribunal, ...
- les contacts avec les entreprises
- le Centre des Technologies nouvelles
- la supervision d'activités dans l'enseignement fondamental par les élèves de technique éducation.
- ...

8. Un enseignement porteur de sens et ouvert sur le monde

Dans le cadre d'une formation qu'il veut humaniste, le Collège accorde une attention particulière à l'éducation citoyenne.

Ouvert à la dimension du bien et du beau, il vise donc à multiplier les liens entre l'enseignement et les réalités culturelles, sociales et économiques de notre temps. Pour ce faire, il développe notamment un programme d'éducation à la santé (en collaboration avec le centre de santé de Gembloux), des activités sportives, des visites et voyages, des spectacles, des échanges, etc.

Soucieux d'être fidèle à sa mission de participer à la construction d'une société solidaire et composée de citoyens responsables, le Collège a le souci de permettre à l'ensemble des membres de la communauté éducative de participer à des activités extrascolaires et parascolaires.

C'est ainsi qu'il s'engagera dans les manifestations qui ont le souci de la promotion et du respect de l'Homme et de son intégrité physique, psychologique et culturelle :

- rencontres avec des jeunes d'autres écoles
- expositions, visites, échanges linguistiques (Flandre, Angleterre, Espagne, Pays-Bas, ...)
- projet « citoyen » en collaboration avec la ville de Gembloux (1^{er} degré)
- visite du fort de Breendonk
- journée de préventions à la sécurité routière (2^{ème} et 3^{ème} degrés)
- conférences, etc.

Dans une perspective de promotion intellectuelle, les élèves seront intégrés dans des activités extérieures où ils seront amenés à parfaire leurs savoirs, leur savoir-faire et leur formation (visites culturelles, concours : olympiades de mathématiques, olympiades de sciences, activité Exp'Osons Sciences, concours de version latine, dictée du Lions, cinéma, théâtre, ...)

Conscient que l'éducation du corps est indissociable de celle de l'esprit, le Collège met à la disposition des élèves une infrastructure importante (matériel de psychomotricité, salles omnisports, terrains de sports extérieurs, salle de musculation, etc.) et organise de nombreuses activités sportives (par exemple, championnat interscolaire FRSEL (Fédération Royale Sportive de l'Enseignement Libre), championnat interclasses, tournois divers, piscine, ...). L'équipe veille à ce que des activités de dépassement soient proposées aux élèves, notamment par l'initiation à des sports et activités plus inhabituels.

9. Un enseignement tourné vers demain

9.1. <u>Les technologies nouvelles</u>

Voulant assurer le développement des aptitudes nécessaires à l'insertion dans la vie économique et professionnelle, le Collège veille à favoriser l'initiation de chacun aux technologies et aux moyens d'information et de communication modernes.

Dans cette optique, de nombreux locaux sont équipés de projecteurs, d'écrans ou d'écrans interactifs. L'outil «Internet» est accessible au plus grand nombre d'élèves et d'enseignants.

9.2. L'apprentissage des langues modernes

Persuadé de l'importance des langues vivantes pour trouver sa place dans la société et être demain un citoyen responsable dans l'Europe qui se construit, le Collège réserve une place à l'apprentissage des langues européennes : en particulier, l'anglais, le néerlandais, l'allemand, l'espagnol, ...

C'est ainsi que, dans l'enseignement primaire, l'élève a le choix entre le néerlandais ou l'anglais à partir de la cinquième année.

A partir de la 3^{ème} année du secondaire, tout élève a la possibilité de suivre les cours de deux langues autres que le français (anglais et néerlandais) et, à partir de la 5^{ème} année, il peut y ajouter les cours d'allemand ou d'espagnol.

Le Collège participe également au programme Expedis de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Dans l'enseignement fondamental, l'immersion linguistique en néerlandais est proposée dès la troisième maternelle. Elle se poursuit dans l'enseignement secondaire.